



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article675>

CCP Mission laïque française du 28 juin 2018

- Autres affectations étranger - Mission laïque française (MLF) -



Date de mise en ligne : mercredi 4 juillet 2018

SNES HORS DE FRANCE

La dernière commission consultative paritaire (CCP) de l'année à la Mission laïque française s'est tenue le 28 juin.

Bilan du recrutement 2018

Pour la rentrée 2018, la MLF a recruté 104 enseignants détachés, un peu en deçà du nombre habituel, du fait de postes non libérés ou supprimés. **Jamais le recrutement n'a été aussi compliqué à la MLF** : les candidats recrutés ont souvent eu des difficultés à obtenir leur détachement, 16 refus subsistent à ce jour (surtout dans le premier degré). Pour le SNES-FSU, cela démontre que **le bornage à trois contrats instauré pour les nouveaux recrutés est un marché de dupes** avec le Ministère de l'Education nationale : ce n'est pas parce que les contrats sont de 3 fois 3 ans que les détachements sont plus aisément accordés par les rectorats dans le second degré (notamment ceux de Versailles, Grenoble, Nantes, Poitiers...) ou par les DASEN dans le premier degré.

Nous avons vérifié que les candidats à qui les postes étaient proposés faisaient bien partie de la liste des présélectionnés, et lorsque ce n'était pas le cas demandé des explications : le plus souvent il a été fait appel à d'autres candidats dès lors que les présélectionnés avaient accepté un autre poste (à la MLF ou en dehors) et/ou qu'aucun des présélectionnés ne correspondait au poste à l'issue de l'entretien.

Les représentants des personnels ont demandé des précisions sur **l'avenir de l'école d'entreprise à Aberdeen**. Avec le départ de nombreux employés français suite au rachat de Maersk par Total, l'effectif global est passé de 80 à 54 élèves pour la rentrée 2018. L'école bascule sur un système hybride déjà suivi par le tiers des écoles d'entreprises de la MLF : les cours se font en français par le CNED en scolarité internationale et en anglais au sein d'une école privée écossaise. Les enseignants sont deux fois moins nombreux, les contrats sont toujours de deux ans.

Enfin, en vue de la campagne 2019, la MLF annonce travailler sur un **nouveau barème de classement des candidatures**, pour prendre en compte la disparition des notes administratives et pédagogiques. Nous examinerons les propositions de la MLF à la CCP de rentrée le 20 septembre. Nous veillerons à ce que le barème se fonde sur des éléments objectifs et attestables et garantisse la transparence et l'équité du recrutement.

Point d'actualité : Liban et Maroc

Au travers de leurs questions diverses, les représentants SNES-FSU ont de nouveau alerté la MLF sur deux situations très tendues.

" **Au Liban**, la situation dans les établissements administrés par la MLF est très tendue. Dans ce pays où le gouvernement légifère également sur les salaires des enseignants du secteur privé, la loi n°46 d'août 2017 a imposé à tous les établissements une augmentation conséquente des salaires (bloqués depuis 2008) des enseignants en recrutement local à travers l'augmentation du « point d'indice » et la création de 6 échelons supplémentaires. Autre particularité, les comités de parents ont un droit de regard et de vote sur le budget. Dans un premier temps, la MLF n'ayant pas les moyens d'appliquer la loi à l'instar d'autres écoles libanaises, avait décidé de lisser sur plusieurs années voire de reporter ces augmentations salariales ce qui a amené les enseignants à se mettre en grève. L'augmentation, dans ce contexte, des frais de scolarité, a provoqué l'ire des comités de parents qui ont refusé de voter les nouveaux budgets et saisi le tribunal administratif. Suite au déplacement du Directeur général de la MLF au Liban, une solution semble avoir été trouvée, la MLF indique que les salaires seront bien revalorisés conformément à

la loi libanaise.

" **Au lycée Massignon de Casablanca (OSUI)**, au-delà des lettres ouvertes, des articles dans les médias, des pétitions des parents contre la hausse des frais de scolarité et la mise en place précipitée d'un "plan numérique", nous appelons la MLF à **prendre conscience du malaise profond qui est lié en grande partie au management brutal de l'établissement**. Les représentants des personnels à Massignon ont rencontré sur place le Président de la MLF, et lui ont fait part des problèmes, de leurs attentes et de leurs propositions. Nous avons remis au Directeur général adjoint le courrier que les représentants SNES-FSU ont donné au Président : la Directeur général adjoint se rendant début juillet sur place pourra ainsi apprécier le caractère constructif des revendications des collègues. Que toutes les instances prévues soient réunies et leurs prérogatives respectées, que les arguments pédagogiques des personnels sur les dédoublements soient au moins écoutés, et la situation s'améliorera !

Nous avons appris au lendemain de la CCP que **le "plan numérique" ne sera pas mis en place à la rentrée 2018** et que l'appel d'offres sera relancé... Nous demandons que ce délai soit l'occasion d'échanges moins verticaux et plus participatifs... et que le Conseil d'établissement puisse se prononcer sur un tel projet.

La MLF semble commencer à comprendre qu'il y a un problème dans la gestion des ressources humaines : elle **créé à la rentrée une structure Ressources humaines pour l'OSUI**, qui aura entre autres la charge du dialogue social. Le SNES-FSU et ses représentants sur place veilleront à ce que toutes les occasions, toutes les instances soient saisies pour que le mal-être des personnels soit enfin entendu et que le dialogue puisse s'instaurer.

Enfin, avec ceux du SNUipp, les représentants SNES-FSU demandent **que la CCPL de l'OSUI, compétente pour les recrutés locaux, fonctionne de manière plus transparente**. On s'étonne que les élections des représentants des personnels viennent de se tenir en toute discrétion, que les PV des séances ne soient guère accessibles dans les établissements ; nous rappelons que des recrutés locaux syndiqués à la FSU peuvent tout à fait se présenter à ces élections.